

Conseil de la métropole du 16 juillet 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
10 juillet 2020

Conseillers en exercice
66

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Marion MAURY

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le jeudi 16 juillet 2020 à 09 heures 30 minutes, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Président, M. S. ROUDAUT, Mme T. QUIGUER, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. R. PICHON, M. Y. NEDELEC, M. P. OGOR, Mme B. ABIVEN, M. Y. GUEVEL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. G. DISSAUX, M. A. GOURVIL, Mme V. KERGUILLER, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. DU BUIT, M. L. PERON, M. H. BRUZAC, M. T. FOVEAU, M. J-M. LE LORC'H, Vice-Présidents.

M. J. GOSSELIN, M. C. PETITFRERE, Mme M. BRONEC, Mme C. ANDRIEUX, Mme A. DELAROCHE, Mme C. BRUBAN, M. L. GUILLEVIN, M. P. EVEN, Mme A. ARZUR, M. G. KERJEAN, Mme C. LE ROY, Mme P. ALBERT, Mme J. HERE, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, Mme S. JESTIN, M. R. SALAMI, Mme N. CHALINE, M. E. GUELLEC, Mme E. KUCHEL, Mme M. MAURY, Mme M. MAILLARD, Mme B. MALGORN, M. J-P. RICHARD, M. B. CALVES, M. J-P. ELKAIM, Mme L. KERMAREC, Mme V. BOURBIGOT, Mme N. L'HOSTIS, M. M. COATANEA, Mme C. ORVOEN, M. B. NICOLAS, M. S. MICHEL, Mme P. HENAFF, M. D. MOAN, Mme R. THOMAS, M. J-L. BATANY, Mme F. GUENEUGUES, Mme P. LAVERGNE, M. T. HELIES, M. J. LE BRIS, M. X. RIOUAL, Mme M. QUETIER, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. APPERE, Mme C. BOURNOT-GALLOU, Conseillers.

C 2020-07-086 MOBILITE

Déplacements - Stationnement public : Rapports du délégataire pour l'année 2019

Le rapporteur, M. Yohann NEDELEC
donne lecture du rapport suivant

MOBILITE – Déplacements - Stationnement public : Rapports du délégataire pour l'année 2019

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du code Général des collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et des dispositions des conventions de délégation pour la gestion du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement Coat-ar-Guéven, Liberté, Saint-Louis et Colbert d'une part et des parcs Jaurès, Bellevue et Capucins d'autre part, il est porté à la connaissance du Conseil de la métropole les éléments des rapports d'activité 2019 remis par Q-Park.

Dans le cadre de la gestion du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement en ouvrages de Brest métropole, les rapports d'activité du délégataire comportent notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des deux délégations de service public et une analyse de la qualité de service, au titre de l'année 2019.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole de prendre acte du bilan d'activités et des résultats financiers de la gestion déléguée au groupe Q-Park France du stationnement payant sur voirie et des parcs de stationnement en ouvrages de Brest métropole pour l'année 2019. Ces rapports sont joints en annexe.

Décision du Conseil de la métropole :

PREND ACTE